



Association professionnelle des gestionnaires de famille

Rapport d'activité 2015

En 2015, de nouveaux défis de développement pour Hestia

La gestion d'Hestia est assurée par un comité directeur, qui gère l'association, selon la méthode de direction par objectif. Un serveur hébergé fait office de bureau virtuel, permettant de travailler à distance depuis n'importe où, et de réduire les frais de fonctionnement.

Le comité fait appel à des experts dans les domaines suivants :
Questions familiales - Gestion, management, comptabilité - Pédagogie – Informatique

Nos prestations

L'assistance administrative à domicile AAD

Hestia propose cet accompagnement social dans la gestion des tâches administratives et financières courantes depuis 2008. En général, une intervention par mois suffit pour assurer ce suivi. Cette activité est principalement réalisée **en partenariat avec Pro Senectute et le CIR** (Centre d'information et de réadaptation pour personnes aveugles ou malvoyantes). Nous répondons aux besoins exprimés par les services sociaux. Les mandats transmis par nos partenaires sont en nette augmentation cette année.

Nous collaborons depuis 5 ans avec le **service social de l'Imad** qui nous transmet de plus en plus de demandes de privés, qui ont besoin d'un suivi d'aide administrative à domicile.

Demandes d'allocations d'impotence AVS.

Pro Senectute nous mandate pour remplir ces demandes depuis juin 2011. Il s'agit d'évaluer le besoin d'aide pour certaines tâches de la vie quotidienne et de rédiger un rapport précis. En début d'année 2015, nous avons eu une rencontre entre les responsables de l'OCAS, les assistants sociaux de Pro Senectute, et les assistantes administratives d'Hestia, concernant les termes et descriptions précises et techniques à utiliser pour le remplissage des questionnaires, afin qu'un avis puisse être donné d'entrée de jeu par l'Ocas, sans investigations supplémentaires. Ces rendez-vous à domicile sont l'occasion de rencontres et d'échanges avec des personnes en difficultés. A l'écoute de leurs besoins, nous les renseignons sur les organismes pouvant leur être utiles.

L'accompagnement et l'aide individualisés à domicile - AAID

Il s'agit d'un accompagnement sur mesure, étendu et diversifié. Les intervenantes répondent, au plus près, aux besoins individuels des personnes dans toutes les activités de la vie quotidienne, stimulent l'autonomie, la créativité, la mobilité et le lien social, entre autres,...

Suite à une augmentation des demandes, transmises par les services sociaux (Pro Senectute, CIR, Imad) nous avons organisé une séance d'information et de recrutement le 10 avril 2015.

L'intendance sociale à domicile - ISD

Pour répondre à de nombreuses demandes, Hestia a mis sur pied en 2013 un service d'accompagnement à l'entretien personnalisé du lieu de vie, répondant à des besoins spécifiques de personnes à domicile : personnes souffrant de troubles Alzheimer, de maladies invalidantes (sclérose en plaques, parkinson), de malvoyance, ... Cette approche implique une écoute active, de se mettre à la portée de la personne aidée, d'inciter sans imposer. Les mêmes intervenantes se rendent à domicile, sont un soutien pour le proche aidant et contribuent à aider la personne à rester chez elle.

Réédition des dépliants d'information

Nouvelle conception de la mise en page, des illustrations et du contenu des flyers de présentation des activités d'assistance administrative et d'accompagnement social individualisé à domicile). Nous avons ciblé un contenu plus concis et des illustrations sous la forme de dessins, mettant en lumière les prestations que nous proposons.

Nous avons élaboré un courrier à joindre aux flyers avec l'idéologie d'Hestia : «le prendre soin, le Care» et les avons diffusés aux services sociaux et associations : Imad, Pro Senectute, CIR (Centre d'information et de réadaptation pour les malvoyants), l'Avivo, Cité générations, Club en fauteuil roulant, Appuis aux aînés, Pro Mente Sana, Clafg, Alliance pour la sclérose en plaques... Les dépliants figurent également sur notre site Internet.

A ce jour, nous gérons des situations, qui nous ont été transmises par le Cir (Centre d'information et de réadaptation pour les malvoyants), Pro Senectute, l'Imad, certains médecins.

Journal « La Clé »

Nous avons mis à jour la présentation d'Hestia pour le journal « La Clé », édité par l'Hospice Général. Mise en lumière de l'expérience et de la formation professionnelle des intervenantes, au bénéfice d'un CFC de gestionnaire en économie familiale et d'un CFC d'assistant socio-éducatif, ainsi que nos prestations d'aide sociales, qui concernent tous les âges de la vie et qui s'adressent à des personnes avec des problématiques sociales et de santé diverses.

Statistiques

Quelques chiffres sur nos prestations :

1 Heures d'intervention AAD (Assistance administrative à domicile)

en 2015 ⇒ **1'000 heures**. (717 en 2014). Soit 470 interventions pour 39 personnes suivies.

Client : Pro Senectute.

2 Heures d'intervention AAD (Assistance administrative à domicile)

en 2015 ⇒ **627 heures**. (545 en 2014). Soit 276 interventions pour 23 personnes suivies

Client : CIR (Centre d'information et de réadaptation pour aveugles et malvoyants)

3 Heures d'intervention API (Remplissage de demandes d'allocation d'impotence AVS),

en 2015 ⇒ **484 heures** (445 en 2014)

Ce qui représente 175 interventions

Client : Pro Senectute.

4 Heures d'intervention AAD (Assistance administrative à domicile)

en 2015 ⇒ **280 heures**. (98 en 2014). Soit 120 interventions pour 10 personnes suivies

Clients : transmis par l'Imad.

5 Heures d'intervention AAID (Accompagnement et aide individualisés à domicile)

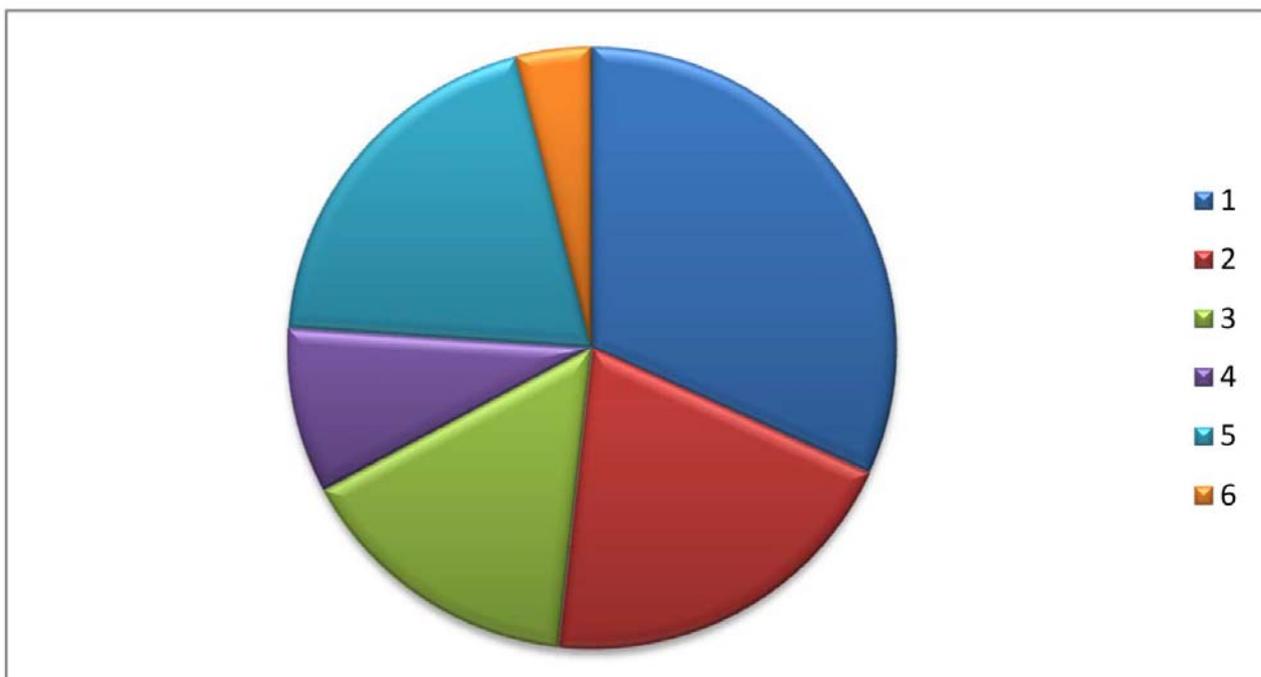
en 2015 ⇒ **625 heures**. (457 en 2014)

Clients : demandes transmises par l'Imad, le CIR et Pro Senectute.

6 Heures d'intendance sociale à domicile (ISD)

en 2015 ⇒ **127 heures**. (158 en 2014)

Clients : demandes transmises par l'Imad, le CIR et Pro Senectute



Mission d'Hestia – Le « Care »

Le comité d'Hestia a mené une réflexion sur le « Care » ou la prise en soin des personnes, qui est au cœur de la mission d'Hestia : développer et mettre en lumière le « Care ». Il s'est appuyé sur des ouvrages récents sur le sujet, pour dégager des lignes directrices. Nous avons reconnu la manière de travailler d'Hestia, dans le prendre soin, l'approche, la réponse...

Les 4 phases du « Care »

selon Joan Tronto :

- ✚ La 1^{ère} phase « *implique de constater l'existence d'un besoin et d'évaluer la possibilité d'y apporter une réponse* »... Cela suppose de se soucier d'autrui, de le prendre en compte dans un rapport de sollicitude...
- ✚ La 2^{ème} phase « *implique d'assumer une certaine responsabilité par rapport à un besoin identifié et de déterminer la nature de la réponse à lui apporter..* »
- ✚ La 3^{ème} phase consiste « *à fournir de l'aide et du soin concrets, elle implique un travail matériel et exige presque toujours de ceux qui prennent soin qu'ils aient un contact direct avec les objets du care* ». C'est la phase de déploiement d'une compétence
- ✚ La 4^{ème} phase et la dernière « *correspond à la reconnaissance de ce que l'objet de la sollicitude réagit au soin qu'il reçoit* ». Elle consiste en la réception de l'aide et du soin, c'est à dire à la reconnaissance que l'activité de « Care » est une activité réciproque.

Les services à la personne

Il y a un point commun à tous les services à la personne : ils doivent non seulement être accomplis de manière tout aussi fiable, précise et ponctuelle que les travaux effectués pour la production de biens, mais en même temps posséder une qualité supplémentaire : **transmettre** aux destinataires de la prestation **un sentiment de bien-être et de satisfaction**.

La nature du « Care »

Le « Care » est généralement défini comme une **activité combinant un service** (nettoyer, cuisiner, laver, expliquer,...) et **une inclination à l'écoute, une réceptivité à autrui**. C'est un concept à deux pans qui reconnaît une double dimension au soin, l'une étant pratique ou instrumentale et l'autre étant émotionnelle ou motivationnelle et donc de l'ordre du sentiment.

La sollicitude ou l'empathie sont à la base de la motivation morale au « Care », forme la plus stable de motivation au « Care ». La sollicitude désigne l'intérêt préoccupé porté à une personne ; l'empathie renvoie à la capacité à se mettre à la place d'une autre personne.

La qualité du « Care »

Le bon soin est en adéquation avec les besoins réels des bénéficiaires du « Care ». Tronto inclut la « réception du soin » dans le processus de « Care » : « parce que c'est la seule manière de savoir s'il a été apporté une réponse aux besoins de soin ». Cela renvoie à une **conception absolue de la qualité**. Son caractère absolu n'implique pas la perfection de la part des personnels, mais reflète leur engagement conséquent pour **préserver le sens de leur activité**.

Le comité a pour objectif d'approfondir cette thématique pour la formation continue des intervenants en 2016, cela renforcera le positionnement d'Hestia dans ses prestations d'aide à domicile. Une philosophie de travail à développer et à faire connaître.

Validation d'acquis

Statistiques sur la validation d'acquis pour le CFC d'Assistant socio-éducatif

Suite à la demande collective, effectuée par Hestia en 2012, auprès du service de la formation continue à l'OFPC pour la validation des acquis de l'expérience, à l'attention des Gestionnaires en économie familiales/intendance GEF/GEI, 11 personnes ont obtenu le CFC d'Assistante socio-éducative à ce jour.

En 2012 : 1 personne

En 2013 : 3 personnes

En 2014 : 3 personnes

En 2015 : 4 personnes

Témoignage

« L'obtention du CFC d'Assistante socio-éducative (ASE) m'a donné plus de liberté et de reconnaissance professionnelle. En effet, j'avais déjà un poste fixe en tant qu'auxiliaire de crèche grâce à mon CFC de Gestionnaire en économie familiale, mais grâce au CFC d'ASE, j'ai obtenu un statut, ainsi qu'un cahier des charges. De plus, à la commune de Vernier, tous les ASEs ont des responsabilités presque égales à celles des éducatrices. Par exemple : nous avons le droit d'administrer des médicaments, de sortir dans la commune avec la responsabilité d'un groupe d'enfants, de faire des ouvertures et fermetures de la crèche, de mener un entretien avec les parents, etc... »

Arélis Adames Steffini

Formations continues

Une rencontre entre les assistantes sociales, la direction de Pro Senectute et les assistantes administratives d'Hestia a eu lieu dans les locaux de Pro Senectute le 12 mai 2015.

Le but était de faire connaissance avec les nouvelles assistantes sociales et de parler de la collaboration entre les assistantes administratives à domicile et les assistants sociaux référents. L'autre thème abordé est la limite de fonction par rapport à l'état de santé (physique et psychique), des clients qui se péjore. Par rapport à une étude de cas, des échanges de bonnes pratiques ont été discutées.

Une Intervision entre la direction d'Hestia et les assistantes administratives a eu lieu en octobre 2015, pour un partage d'expériences et parler des situations délicates. Nous avons répertorié les disponibilités des assistantes administratives, pour prendre des nouvelles situations et avons conçu un tableau récapitulatif, que nous actualisons régulièrement.

Hestia a participé à une formation sur le thème de l'isolement, le 5 novembre 2015 au Centre de l'Espérance aux Eaux-Vives. L'intervenante, Mme Pasqualina Perrig-Chiello, est professeure de psychologie à l'Université de Berne.

Les facteurs de risque de l'isolement social et affectif sont principalement le veuvage ou divorce, le grand âge, la pauvreté, le sexe féminin, une mauvaise santé physique et psychique, la perte de réseau d'amis.

La prévention de l'isolement joue un rôle significatif pour freiner les coûts de la santé. D'autre part un accompagnement social est bénéfique : activités de groupe, aide à domicile, foyers de jour, prévention contre la perte de mobilité... Un accompagnement psychologique permet de résister et de rebondir, il est axé sur le maintien et le développement des contacts sociaux, l'état d'esprit et la confiance en soi et en ses propres ressources, pour surmonter les difficultés et prendre soin de soi.

Le renforcement de la continuité des prises en charge, par une coordination des réseaux, sont primordiaux pour éviter l'isolement.

Rencontres

Associations intéressées par nos prestations

Association Bienvenue - Mr Dutoit

Il s'agit d'une association à but non lucratif qui existe depuis 3 ans. Elle a pour objectif la réinsertion professionnelle des personnes en fin de droit ou dans le cadre de l'Hospice Général. Mr Dutoit a désiré nous rencontrer pour savoir ce que nous proposons comme service dans notre association. Nous avons principalement expliqué notre mission, la nature de nos prestations, la formation des intervenantes, les partenariats et collaborations que nous avons construits. L'association Bienvenue étudie un projet d'accompagnement auprès de personnes vulnérables. Elle aimerait faire du soutien administratif et prévoit également de l'accompagnement de proximité, des prestations de bricolage. En ce moment, l'association recherche des fonds et est en pourparlers avec la ville de Genève, Imad, les communes... Mr. Dutoit nous tiendra au courant de l'évolution.

TMB - Mme Bariatti

Cette personne nous avait contactés pour parler de nos associations respectives, et d'une éventuelle collaboration. Cette dame, gérante de projet, s'est mise à son compte en tant qu'aide administrative. Elle nous a remis ses tarifs qui sont proches des nôtres, et même un peu plus élevés. Son désir serait que nous puissions lui proposer des clients en administratif et elle, nous transmettrait des situations au niveau de l'aide à la personne (repas, entretien, soins...). Nous prenons en compte ses capacités à gérer certaines situations administratives, hors cahier des charges pour nous. Nous pourrions dans ces cas là, orienter nos clients potentiels vers elle. Elle nous a transmis ses flyers, et nous lui avons envoyé les nôtres.

Cité Générations - Dr Philippe Schaller

Fondateur de la Maison de Santé, le Dr. Schaller pense que nous pourrions collaborer avec les différentes associations qui travaillent avec « Cité Générations » (Imad, service social d'Onex, Hospice Général), dans les activités qu'ils ne sont pas en mesure de proposer, comme soutien aux proches aidants, accompagnement pour les repas, soutien administratif mensuel..., afin de permettre à leurs clients de rester chez eux. Cela correspondrait à un besoin exprimé par les médecins, d'avoir des coordonnées à donner à leurs patients pour un accompagnement spécifique. Il nous met également des salles à disposition gratuitement pour nos formations continues et colloques. Le Dr. Schaller nous a fait visiter la Maison, dont le centre de maintien à domicile, en nous donnant des explications. C'est une belle ouverture qui nous est proposée.

Rencontre des associations féminines avec son ou sa magistrat(e) de tutelle, en présence d'un membre du Conseil d'Etat, M. François Longchamp. Organisée par le Bureau de la Promotion de l'Égalité entre femmes et hommes et de prévention des Violences domestiques (BPEV), le 29 octobre 2015.

Le BPEV travaille en collaboration avec deux commissions consultatives, formée chacune de 20 membres titulaires, nommés par le Conseil d'Etat pour la durée de la législature:

- ✚ La commission consultative de l'égalité entre femmes et hommes
- ✚ La commission consultative sur les violences domestiques

Les thèmes abordés ont été :

- ✚ L'égalité professionnelle - les 20 ans de la Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes
- ✚ Les violences de genre (sexistes) à l'école primaire – subies par les jeunes filles – prévention des comportements sexistes et du harcèlement sexuel auprès des jeunes. Concernant les stéréotypes de genre, le plan MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et technique) du DIP et la sensibilisation des professionnels de la petite enfance et des parents ont été évoqués

Partenaires

Rencontre avec **Madame Jacqueline Dubath Allaki, directrice du CIR**

(Centre d'information et de réadaptation pour aveugles et malvoyants) et avec Madame Christian, formatrice d'adultes, le 15 septembre 2015.

Thème : organisation d'une nouvelle volée de formation d'assistance administrative à domicile.

Nous avons exposé notre projet de formation et évoqué l'augmentation des demandes.

Une démarche de recrutement a déjà été commencée et nous avons des personnes intéressées par cette formation et qui sont détentrices du CFC de Gestionnaires en économie familiale.

Il nous est proposé une formation HUG sur 2 jours : « Accompagner la personne malvoyante » au prix de 500.- par personne. Le CIR s'occuperait de l'aspect malvoyance et en collaboration avec Pro Senectute aborderait les aspects relationnels, éthiques, techniques (assurances sociales). Un stage chez un client avec une assistante administrative expérimentée pourrait compléter la formation.

Rencontre avec **Monsieur Maurice Demont, directeur de Pro Senectute**, le 16 octobre 2015

Objet de la demande d'entretien : anticiper une formation d'assistance administrative à domicile et faire le point sur la collaboration.

Concernant la formation AAD :

Hestia a transmis quelques chiffres concernant la progression des demandes d'assistance administrative, car si cette tendance se confirme, il sera nécessaire de former de nouvelles personnes.

Nous évoquons la discussion que nous avons eue avec le CIR et de leur proposition de collaborer avec Pro Senectute pour la mise en place d'une troisième formation spécifique.

Hestia a remis à toutes fins utiles le plan des cours des 4 jours de formation qui avaient eu lieu en 2009. Monsieur Demont est ouvert et favorable à la participation de Pro Senectute dans une future formation.

Concernant la collaboration :

Hestia a donné un retour de l'intervision avec les assistantes administratives

Pro Senectute nous a parlé des changements dans l'organisation interne et leur répercussion sur la collaboration avec Hestia, notamment pour les déclarations d'impôts, la formation et les demandes d'allocation pour impotence.

Monsieur Maurice Demont s'est dit satisfait de la collaboration avec Hestia jusqu'à ce jour.

Recherche de fonds

Rencontre avec **Madame Aurore Bui, directrice de Soft Web**, pour des conseils, concernant les recherches de subventions, le 11 décembre 2015.

En général, dans nos recherches de fonds, nous devons démontrer que nous répondons à un besoin qui n'est pas couvert pour nos potentiels clients.

Elle nous propose de faire une demande à la fondation Wilsdorf, en mettant en avant l'impact attendu de notre projet de développement pour nos bénéficiaires (en lien avec le désendettement, l'aide aux seniors et/ou le travail des femmes) et d'envisager des prix de prestations à deux niveaux, qui nous permettent de développer notre autofinancement. Prévoir un prix catalogue et un prix selon le RDU des personnes, car c'est pour aider ces dernières que l'on doit obtenir une subvention.

Pour répondre à certains besoins, il faut montrer que nos structures et fonctionnement sont efficaces et peuvent s'adapter. Lorsque notre dossier sera terminé, Madame Bui nous propose de l'étudier et de l'améliorer si nécessaire. Cette consultation nous a été offerte, car nous sommes membre du Clafg.

Associations faitières

Clafg – Centre de liaison des associations féminines genevoises

AG du Clafg

Hestia y a pris part le mercredi 27 mai 2015, Madame Monique Lafargue nous a représentés. Pour rappel, le CLAFG c'est : 51 associations membres, 10 associations sympathisantes et 34 membres individuels. Le CLAFG a un nouveau logo et un site internet pour lequel nous avons mis à jour les informations sur notre association.

Soirée conférence sur la recherche de fonds

Cette soirée à thème très intéressante a été organisée par le Clafg le 19 février 2015. Le Clafg est en renouvellement et a le souhait d'organiser des rencontres entre associations féminines pour discuter des problématiques rencontrées par chacune d'elles.

Deux associations ont retenu notre attention :

- **l'Echappée** est une association qui existe depuis 4 ans, fonctionnant uniquement avec des bénévoles. Son but est de soutenir et d'accompagner des projets de femmes. Accompagnement dans la gestion de projet et soutien financier (dons, carnet d'adresses de l'Echappée mis à disposition) L'association soutient un seul projet par année.
- **Soft Web** est une association qui existe depuis 2009. Elle propose aux porteurs de projets des services professionnels accessibles, dans le but de voir se développer des projets innovants, avec un fort impact social ou environnemental. Elle propose une consultation gratuite d'une heure pour renseignements.

En conclusion, il ressort de cette thématique que la femme, en ce qui concerne la demande de dons ou de subventions, n'ose pas trop demander, et de ce fait connaît assez peu les réseaux de « fundraising ».

La question qui s'est posée est : pourquoi ne pas fédérer toutes les associations féminines pour avoir plus de poids dans les demandes de fonds ?

AG de la FEFAF (Fédération Européenne des Femmes Actives en Famille)

Le samedi 28 mars 2015 à Budapest, 12 personnes présentes, représentant 10 pays

Au niveau Européen il y a une volonté de permettre aux personnes dépendantes (personnes âgées, handicapés de tout âge) de vivre le plus possible hors institutions. Les coûts de ces personnes en institutions explosent, mais les garder à domicile a une répercussion sociale et familiale très importante. Un fonds européen est prévu et une commission va être créée pour discuter de ce thème, la FEFAF souhaite y être intégrée, et ce serait une première.

L'objectif de la FEFAF pour l'année : mieux se connaître entre associations membres, informer sur ce qui est fait au sein de nos associations, et communiquer si un événement important a lieu dans notre pays. Nous avons la chance d'avoir un outil « AGORA » le journal de la FEFAF, utilisons-le.

A la FEFAF, on ne parle plus de famille mais de « cellule familiale » ; de même on ne parle plus de foyer mais de famille, d'ailleurs la FEFAF a changé dans son nom Foyer par Famille.

Le 1^{er} mardi d'avril c'est la Journée internationale du travail invisible, cette campagne a commencé il y a une quinzaine d'années, tous les membres de FEFAF sont d'accord pour relayer cette journée particulière en diffusant un mail. Il est important de le diffuser le plus largement possible, pour que ce travail, qui est effectué dans l'ombre, avec peu de reconnaissance et de soutien, soit reconnu. Hestia a participé à cette journée en envoyant ce mail à de nombreux journalistes, à Pro Familia Suisse et à des personnalités politiques, dont une conseillère fédérale.

La FEFAF demande que chaque pays lui envoie les congés officiels accordés pour le « CARE », à savoir congé maternité, paternité, adoption, soins aux enfants malades, soins aux parents âgés, etc... afin d'établir une statistique européenne.

Hestia a accepté de représenter la FEFAF à l'ONU de Genève pour les questions familiales, les droits de l'enfant et de la famille.

Concernant les droits de l'enfant, Hestia a participé pour la FEFAF à la journée de colloque sur :
L'autorité parentale conjointe - et les droits de l'enfant ?

Organisée par la Fondation Suisse du Service Social International (SSI) et l'Institut International des Droits de l'Enfant (IDE), le 20 novembre 2015.

En cas de séparation, l'autorité parentale conjointe est la règle depuis le 1^{er} juillet 2014 en Suisse. Financièrement, chaque parent doit participer au coût de l'enfant en fonction de son revenu. Il y a lieu d'être attentif à la capacité et à la volonté de communication des deux parents qui doivent continuer à fonctionner comme un couple parental, en étant à l'écoute des besoins, des souhaits et des idées des enfants en fonction de leur âge. Lors de conflits, la médiation est la meilleure solution pour entendre les parents et éviter que les enfants souffrent au milieu d'une guerre parentale. Et quand il y a souffrance, c'est de la violence faite aux enfants. Si la médiation n'est pas possible, des entretiens sont proposés, pour soutenir la co-parentalité.

L'autorité parentale conjointe ne veut pas forcément dire garde alternée. En effet, il faut être attentif à l'âge des enfants, les rôles d'une mère, d'un père, ne sont pas équivalents à tous les âges. Par exemple, dans la première année du bébé, la garde alternée est néfaste pour la construction psychique de l'enfant, le tout petit a besoin d'une figure d'attachement principale, mais l'enfant doit voir son autre parent très régulièrement. Il faut aussi prendre en compte le fonctionnement de la famille avant la séparation. Dans les recommandations, il est dit que les résidences de l'enfant doivent être proche, afin de veiller à ce qu'il puisse poursuivre ses activités et conserver son réseau social. Il devra pouvoir, à partir d'un certain âge, se déplacer seul d'une résidence à l'autre.

Lors de séparations transnationales et déménagement à l'étranger les situations se compliquent. Les séparations engendrent une précarité sociale, économique et sanitaire en augmentation importante dans notre pays.

Monique Lafargue pour Hestia

Réalisations et démarches pour 2016

Site Internet

Le site Internet a été actualisé et la présentation de la page d'accueil modifiée, pour plus de visibilité et pour faciliter la prise de contact avec Hestia.

Inscription au registre du commerce

L'inscription d'une association au registre du commerce est souvent facultative. Mais elle devient toutefois obligatoire, lorsque l'association exerce une activité en la forme commerciale pour atteindre son but idéal, selon les bases légales du code civil suisse, articles 60 et suivants. Etant donné qu'Hestia développe les prestations de « Care » dans le cadre de sa mission, cette démarche devient nécessaire.

Avis de droit concernant la TVA

Le comité d'Hestia a demandé un avis de droit à un expert fiscaliste, concernant la TVA, pour savoir si les prestations d'Hestia sont exclues du champ de l'impôt. En effet, Hestia remplirait les conditions d'un assujettissement en tant que fournisseur de prestations, car son chiffre d'affaire dépasse 100'000 francs, sauf si ses prestations sont exclues du champ de l'impôt. En effet, si on se réfère à l'Art. 21 LTVA : « Les prestations fournies par des institutions d'aide et de sécurité sociales sont exclues du champ de l'impôt ». Nous voulions avoir la confirmation que nous sommes reconnus comme **institution d'aide sociale**, au vu de la nature sociale de nos activités et de nos partenariats avec Pro Senectute et le Centre d'information et de réadaptation pour aveugles et malvoyants, avec lesquels nous réalisons la majeure partie du chiffre d'affaires.

Concernant la nature des prestations offertes, Hestia agit en partie en son nom et pour son propre compte et principalement comme sous-traitant de Pro Senectute et de l'association pour aveugles et malvoyants.

Selon le résultat de l'analyse, Hestia devrait être reconnue comme une organisation d'utilité publique au sens de la TVA de par ses statuts et de son activité effective, et serait en droit de se prévaloir de la limite de chiffre d'affaire de Fr. 150'000.- pour le chiffre d'affaire réalisé par Hestia pour son propre compte. Au-delà, l'assujettissement deviendra obligatoire.

Pour les prestations fournies en qualité de sous-traitant, il a été retenu que le chiffre d'affaires réalisé par Hestia vis-à-vis de ces deux mandants pouvait être reconnu comme exclu du champ de l'impôt. Dans les deux cas, la Confédération a confié des tâches globales qui incombent à Pro Senectute et à l'association pour aveugles et malvoyants par le biais de contrats de prestations, lesquelles tâches globales ont ensuite été confiées à Hestia.

Les documents que nous avons fournis pour l'analyse, ont servi de guide pour l'évaluation de la situation, mais l'expert recommande d'obtenir un « ruling » de l'Administration fiscale fédérale. Il s'agit d'une demande de renseignement pour obtenir confirmation écrite :

- (1) du statut d'organisation d'utilité publique de Hestia
- (2) du traitement fiscal des prestations fournies par Hestia pour son propre compte
- (3) du traitement fiscal des prestations de sous-traitance.

Obtention du statut d'utilité publique

Hestia est exonérée à 50% de l'impôt fédéral, cantonal et communal depuis 2008. Cette exonération partielle est valable jusqu'en décembre 2017, il faudra donc bientôt demander au minimum son renouvellement à l'administration fiscale, mais au mieux l'exonération à 100%, ce qui implique la reconnaissance que nos activités sont d'intérêt général.

Pour avoir toutes les chances d'aboutir, il y a lieu d'adapter et d'actualiser nos statuts. Le comité va travailler sur ces modifications, notamment en intégrant dans les buts l'assistance à la personne à domicile, formuler plus précisément une condition pour être reconnu d'utilité publique au sens de la TVA et revoir d'anciens buts, qui ne correspondent plus aux mandats actuels d'Hestia, notamment le volet formation, puisqu'une Ortra de l'intendance a pris le relais.

Être reconnu d'utilité publique fiscalement sera un atout pour des demandes de subventionnement en faveur des personnes de condition modeste, qui pourront ainsi bénéficier de l'aide sociale pour le maintien à domicile proposée par Hestia.

Ce rapport d'activité a été rédigé par :

Colette Martin
Josette Keiser
Isabelle Macheret
Teresa Dias
Cristina Novais *membres du comité*

Monique Lafargue *déléguée aux affaires familiales*
Natacha Brandt *intervenante dans l'accompagnement social à domicile*
Martine Ouaknine *consultante en gestion et management*